Image not found or type unknown

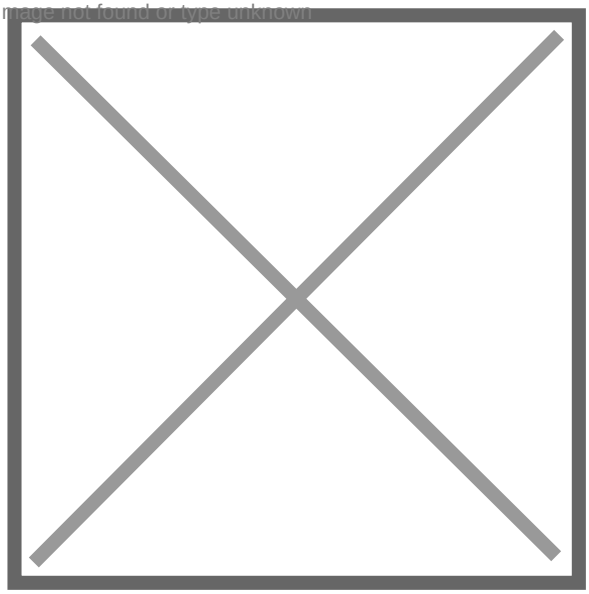

Suspension + annulation du permis

Par **aurel156_old**, le **10/11/2007** à **19:38**

j ai une suspension du permis jusqu au 3mars 2008 entre temps en juin j ai recu recu une lettre d annulation de mon permis. J ai passe une visite medicale et un test psychotechnique. Sachant que j ai le permis depuis plus de trois ans je ne devrais repasser que le code. Je n ai normalement pas le droit d obtenir un nouveau permis avant le 7decembre 2007 (date que la prefecture m a donne suite a annulation du permis delais de 6mois) j ai donc ete voir un moniteur d auto ecole pour m inscrire et il me dit que je suis oblige d attendre la fin de ma suspension c est a dire debut mars pour pouvoir obtenir un nouveau permis. dois je rellement attendre la fin de ma suspension du permis ou dois je me fier a la date que me donne la prefecture pour pouvoir m inscrire au code?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés